



Vincent Crépin  
Conseiller Communal Ecolo  
Rue des Chartriers, 6  
7000 Mons  
[vincent\\_crepin@hotmail.com](mailto:vincent_crepin@hotmail.com)  
0491/07.67.01

## **Motion pour que la Ville de Mons rejoigne les membres de l'Alliance de la Consigne**

### **Contexte**

L'Alliance de la Consigne réunit des organisations environnementales, des entreprises, des villes et communes de Belgique et des Pays-Bas qui en ont assez des déchets sauvages. Elle lance un appel aux gouvernements afin d'introduire des solutions structurelles de consigne sur les bouteilles PET et les canettes. Depuis octobre 2017, plus d'un millier de partenaires ont rejoint l'Alliance de la Consigne. Elle est la voix de 82% des Belges et 78% des Néerlandais.

### **Motivations**

Considérant le réchauffement climatique dû à l'activité humaine ;

Considérant l'importante mobilisation citoyenne lors des marches pour le climat ;

Considérant la nécessité de réduire drastiquement notre empreinte carbone ;

Considérant que les ressources de notre planète sont limitées ;

Considérant la problématique des déchets sauvages qui polluent notre environnement ;

Considérant que ces mêmes déchets sont ingérés par certains animaux leur causant des blessures importantes ou les tuant ;

Considérant le coût élevé de l'enlèvement de ces déchets qui est supporté par l'ensemble des Montois.es ;

Considérant que des sondages indiquent que 82% des consommateurs se disent favorables au système de la consigne ;

Considérant que le fait de consigner des déchets jetables augmente les quantités collectées ;

Considérant que les canettes et bouteilles PET représentent 40% des déchets sauvages ;

Considérant qu'il existe de nombreux pays qui ont mis en place le principe de la consigne sur les canettes et bouteilles PET et qu'il est possible de profiter de leur expérience ;

Considérant que plus de 1000 organisations, associations, communes et entreprises belges et néerlandaises ont déjà rejoint l'Alliance de la Consigne ;

Considérant que les partenaires de l'Alliance de la Consigne veulent :

- Une solution structurelle contre la pollution par les bouteilles en plastique et les canettes dans les rues, les bords de route, les plages, les rivières et les mers ;
- Une solution équitable et honnête qui enlève le coût d'enlèvement de ces déchets pour les citoyens et les communes ;
- Une solution qui rend les producteurs davantage responsables des déchets qu'ils produisent ;
- Un modèle de gestion circulaire des matières premières ;

**Le conseil communal décide :**

Art 1 – De rejoindre l'Alliance de la Consigne pour marquer le soutien de la Ville de Mons au principe de la consigne sur les bouteilles PET et les canettes.

Vincent Crépin  
Conseiller communal Ecolo Mons